



Communiqué de presse

Montpellier, Toulouse, le 07 juillet 2020

- Plan Littoral 21 –

Déjà plus de 550 dossiers soutenus par la Région, l'Etat et la Banque des Territoires

Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, et Carole Delga, présidente de la région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, ont réuni en ce début d'été le comité de pilotage Littoral 21 pour faire le bilan des actions menées en commun depuis son lancement en 2017, et dresser les perspectives d'actions pour la période 2020-2021.

Porté et financé conjointement par l'Etat, la Région Occitanie et la Banque des Territoires pour la période 2017-2020, le Plan Littoral 21 est doté d'un budget d'un milliard d'euros. Il vise à faire du littoral une vitrine de la résilience écologique, de l'innovation grâce à sa modernisation et un développement équilibré des territoires littoraux.

Depuis son lancement, **plus de 550 projets ont été soutenus** et le Plan Littoral 21 **atteint d'ores et déjà son objectif du milliard d'euros d'investissement avec un an d'avance sur le calendrier initial**. En 2020, **50 dossiers** ont été soutenus pour un montant de **85 M€**. Grâce à ces investissements, c'est l'ensemble du littoral qui a été transformé et le lien avec son arrière-pays qui a été renforcé.

Parmi les opérations, le document ci-joint présente quelques exemples de projets soutenus dans le cadre du Plan Littoral 21 sur 2019-2020.

Le Plan Littoral 21 : accélérateur d'innovation

Lancé en mai 2019, l'**appel à projet « Avenir Littoral »** a vocation à soutenir le développement de solutions innovantes par et pour les acteurs du littoral, afin d'accompagner l'émergence de nouvelles filières économiques maritimes en Occitanie dans le numérique, les filières halio-alimentaires, l'innovation de rupture ou l'appui aux petites et moyennes entreprises. Il s'agit de favoriser des sources d'emploi durables et nouvelles tout en répondant aux défis climatique, écologique, démographique et économique.

En 2019, **8 projets** ont été sélectionnés pour un budget total de **1,5 M€**. L'appel à projet a été renouvelé en 2020 avec une enveloppe de 2 M€. Les thématiques retenues sont « érosion et submersion marine » pour faire émerger des solutions d'aménagement et « éco-matériaux » pour les usages maritimes et littoraux. Les lauréats seront annoncés le 29 septembre prochain lors du Salon du littoral à La Grande Motte.

Le projet « Littoral + », labellisé « Territoire d'Innovation » en septembre dernier par le Premier ministre, vient également renforcer le volet innovation du Plan Littoral 21. Ce projet a pour objectif de développer de nouveaux modèles répondant concrètement aux enjeux des transitions énergétique et écologique, numérique, démographique et sociale.



BANQUE des
TERRITOIRES



Parmi les 6 actions de Littoral+, deux actions territoriales sont notamment déployées au service de la transformation du littoral et d'une meilleure gestion des ressources naturelles :

- **Irrialt'eau 2.0** : porté par l'agglomération du Grand-Narbonne, le projet s'appuie sur l'utilisation de services et de technologies de pilotage de l'irrigation via le numérique, afin d'apporter aux plantes le strict besoin en eau. Cette action a reçu une subvention de 266 000 € de l'État.
- **Lab' Territorial de Thau** : porté par le Syndicat Mixte du Bassin de Thau, ce projet développe des solutions sur des thématiques comme l'aménagement du territoire et l'urbanisation face aux risques naturels, la gestion de l'érosion et de la submersion marine, la gestion de la ressource en eau. Ce projet a reçu une subvention de 730 000 € de l'État et 170 000 € de la Région dans le cadre du programme « Territoires d'Innovation ».

Avec le **projet de développement d'une filière d'éolien en mer flottant au large du port de Port-La Nouvelle**, c'est un investissement de plus de 1 Md€ qui est prévu pour construire et exploiter à l'horizon 2022 deux fermes pilotes de 3 éoliennes en mer (projet EFGL et Eolmed), installées au large des Communes de Gruissan et de Leucate-Barcarès. La Région et ses partenaires locaux (Grand Narbonne, Département de l'Aude) investissent dans les infrastructures portuaires, d'un coût de 234 M €, qui permettront la construction et la mise à l'eau des éoliennes. Les éoliennes bénéficient quant à elle d'un financement de l'Etat au titre du Programme d'investissements d'avenir (sélectionnées dans l'appel à projets pour des fermes pilotes d'éoliennes flottantes lancé en août 2015 par l'Ademe) et d'un soutien de la Banque des Territoires de 4,5 M€ en tant qu'investisseur en fonds propres dans le projet EFGL (éoliennes flottantes du Golfe du Lion), en partenariat avec ENGIE et EDP Renewables.

Le Plan Littoral 21 dessine l'aménagement du littoral de demain

Deux grandes thématiques constituent les priorités à venir d'ici à 2021 :

- **la rénovation des stations du littoral** pour augmenter leur attractivité et améliorer la performance énergétique de leurs bâtiments. L'objectif est de transformer l'offre actuelle d'hébergement sur le littoral pour concilier le développement d'une double activité touristique et résidentielle.
Les trois partenaires mobilisent une enveloppe de **1,3 M€** dédiée au **financement d'études stratégiques** et d'un **appel à projet** qui visera à travers 4 projets démonstrateurs, à faire émerger des solutions innovantes sur le littoral ;
- **la gestion du trait de côte pour anticiper l'aménagement durable du littoral face à l'érosion**. Une concertation sera lancée auprès des collectivités locales. Elle permettra de définir pour chaque territoire une **stratégie de gestion locale du trait de côte** doté d'un plan d'action à court, moyen et long terme. La définition de ces stratégies d'ici 2021 permettra de constituer un plan d'action régional qui s'appuiera sur des outils nouveaux et existants tels que le **Plan de gestion des sédiments d'Occitanie** (permet de connaître les besoins et disponibilités en sable) et **l'Observatoire régional du trait de côte et de l'aménagement du littoral**.
La Région et l'Etat financeront ces opérations à hauteur de **500 000 €**.



BANQUE des
TERRITOIRES



« La crise sanitaire a eu un impact important sur l'activité littorale et maritime de l'Occitanie. C'est avec des outils comme le Plan Littoral-21, avec le Conseil régional d'Occitanie et la caisse des dépôts et des consignations, que nous avons pu réagir rapidement pendant le confinement et que nous nous organisons maintenant pour aller de l'avant. L'État montre aussi plus largement dans son organisation revisitée avec un tout nouveau ministère de la Mer, la priorité gouvernementale portée sur le sujet. Depuis le début de l'année 2020, l'État en région a ainsi déjà pu engager 2,3 millions de crédits au titre des crédits dédiés à la mer et au littoral, sur des opérations concrètes d'investissement auprès des ports, des stations balnéaires en passant par la protection au sens large de notre littoral et la renaturation du littoral. La relance de l'économie bleue sous l'impulsion du nouveau ministre de la Mer, avec le partenariat local permettront d'amplifier nos actions » a rappelé à cette occasion **le préfet de région, Étienne Guyot**.

« L'Occitanie se distingue grâce à des instances de gouvernance inédites : Parc Naturel Marin du Golfe du Lion, Parlement de la Mer et Plan Littoral 21. Ces approches permettent de démocratiser la mer et miser sur le développement de l'économie bleue. La crise du COVID19 permet de pointer à nouveau la nécessité de relancer la recherche et l'innovation. Notre écosystème des universités, centres de recherches et entreprises d'Occitanie tourné vers la Méditerranée constitue un gigantesque gisement de découvertes pour apporter des solutions au changement climatique. Dans le sillage du Plan Littoral 21 qui a permis d'investir plus d'un milliard d'euros pour financer les équipements structurants de l'économie bleue en Occitanie entre 2016 et 2020, il nous appartient désormais de penser le plan de relance de l'économie bleue dans le cadre d'un « Green New Deal » permettant de tirer tous les enseignements de la pandémie COVID19 » a notamment déclaré **Carole Delga, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée**.

Pour **Thierry Ravot, directeur régional Banque des Territoires Occitanie** : « Acteur du grand projet régional « Plan littoral 21 », la Banque des Territoires s'engage auprès des collectivités et des acteurs du territoire. Elle les accompagne pour concrétiser leurs projets en faveur de l'aménagement, la valorisation et la préservation du littoral de demain. Ce travail est collectif. Ensemble, nous portons l'ambition de donner un nouvel élan à l'économie maritime et au littoral d'Occitanie. Le contexte de crise actuel invite à s'engager davantage auprès des collectivités, avec cette même volonté d'agir pour le présent et l'avenir de nos territoires et de ses acteurs. Le Fonds L'Occal et le Plan Tourisme, auxquels contribuent fortement la Banque des Territoires, sont des outils pour permettre aux acteurs du territoire de rebondir. Cette action partagée doit bénéficier aux habitants, à l'emploi et à la qualité de vie de ces territoires. Le Groupe Caisse des Dépôts sait et saura se mobiliser autour de l'ambition de l'économie bleue. »

■ **Contact presse :**

Région :

Gwenaëlle Hatton : gwenaelle.hatton@laregion.fr - Tél. : 04 67 22 98 71 - Port. : 06 45 53 74 09
service.presse@laregion.fr - [@presseoccitanie](https://twitter.com/presseoccitanie)



Préfecture :

Marie Latreille de Fozières - Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16 - 05 34 45 34 45 - communication@occitanie.gouv.fr

A propos de La Banque des Territoires :

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr | [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)

Banque des Territoires Occitanie – Groupe Caisse des Dépôts

Céline Vallée – celine.vallee@caissedesdepots.fr – 05 62 73 61 56

[@BdT_Occitanie](https://twitter.com/BdT_Occitanie)

EXEMPLES DE PROJETS SOUTENUS DANS LE CADRE DU PLAN LITTORAL 21 EN 2019-2020

AUDE

Acquisition et réhabilitation de Château Capitoul

Les travaux du château, situé au cœur du Parc National du Massif de la Clape entre Narbonne et Gruissan, doivent permettre l'aménagement de plusieurs chambres, d'un restaurant gastronomique, d'une cave à vin, d'un centre d'œnotourisme, d'un centre de séminaire et d'un spa. Ils devraient se terminer au printemps 2021.

Ce projet s'inscrit dans la volonté du Plan Littoral 21 de renforcer l'attractivité de l'offre touristique, de revaloriser le patrimoine du littoral, et de développer le lien avec l'arrière-pays.

La Banque des Territoires a investi 1,3 M€ de fonds propres sur ce projet au côté du groupe Domaine et Demeure.

Aménagement du site de l'ancien observatoire sous-marin à Fleury d'Aude

Ce projet vise à supprimer et à re-naturer cette friche touristique qu'est l'observatoire sous-marin dit « bulle de Fleury ». Il s'inscrit dans le cadre de la mise en valeur du Rocher à Saint-Pierre-La-Mer.

La première phase des travaux de démolition des bassins et des équipements de l'ancien observatoire a été terminée au 1^{er} semestre de 2020 (coût total de 900 000€). La deuxième phase portera sur l'aménagement d'une large promenade pour valoriser l'environnement, elle débutera à l'automne 2020.

La Région et l'Etat soutiennent ce projet à hauteur de 225 000 €, le Département de l'Aude à hauteur de 180 000 € et la Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne à hauteur de 90 000 €.

Aménagement des « Ilots de Gruissan », hébergements flottants de loisirs

Afin d'offrir une nouvelle offre touristique durable pour renforcer l'attractivité de son port de plaisance et du territoire, la Ville de Gruissan a décidé d'installer des habitations flottantes, LodgeBoats, sur son port. Les deux premiers hébergements flottants ont été amarrés en novembre 2019, à terme ce sont 34 LodgeBoats ainsi qu'un espace d'accueil et des services hôteliers qui seront proposés.

Ce projet s'inscrit dans la volonté du Plan Littoral 21 de développer la montée en gamme de l'hébergement de loisir en lien avec les ports de plaisance du futur.

Le partenariat Public (Office de Tourisme de Gruissan) – Privé (Alliance Plaisance) pour le financement des 34 LodgeBoats est en cours de réalisation.

GARD

Renaturation du site de l'ancien hôpital du Grau du Roi

La commune du Grau du Roi a souhaité rendre à nouveau accessible au public l'ancien hôpital du Grau du Roi et aménager son cadre paysager a souhaité rendre de nouveau accessible ce site au public. Ce projet prévoit l'aménagement d'une aire de stationnement à l'entrée du site, d'une liaison piétonne vers la plage et d'un sentier traversant le site, la reconstitution du cordon dunaire grâce au sable stocké sur place.

Les travaux ont été achevés fin 2019.

Ce projet, d'un coût total de 2,9 M€, a été soutenu au titre du Plan Littoral 21 par l'Etat à hauteur de 768 000€, par la Région à hauteur de 384 000€, par l'Union Européenne via l'attribution de plus de 895 000 € de crédit FEDER.

Acquisition, rénovation et transformation d'un village de vacances en résidence Belambra Club Sélection au Grau du Roi

Ce projet prévoit la restructuration totale d'un site en front de mer de 5,8 ha, intégrant la rénovation des logements existants et la construction de locaux communs permettant la montée en gamme de la résidence qui comportera à terme 369 unités d'hébergement touristiques et 29 unités d'hébergement pour le personnel. Il intègre une forte dimension environnementale, par la préservation d'espaces arborés, la création d'une oasis de verdure autour des piscines.

L'ensemble sera exploité par l'enseigne Belambra Sélection, numéro 1 des clubs de vacances en France.

Ce projet s'inscrit dans les objectifs du Plan Littoral 21 de diversification et de montée en gamme de l'offre d'hébergement touristique.

Au côté de Grand M Group, filiale de HPC, la Banque des Territoires dans le cadre du Plan Littoral 21 a soutenu à hauteur de 5,4 M€ ce projet, d'un coût total de 43 M€

HERAULT

Rénovation de l'espace aquatique du Grand Bleu à la Grande Motte

Les travaux engagés sur l'espace aquatique du Grand Bleu par l'Agglomération du Pays de l'Or, visent à rénover et moderniser cet espace avec la mise aux normes des équipements techniques, l'amélioration du confort des usagers en réduisant le temps d'attente et en améliorant le cheminement à l'intérieur. A l'extérieur, le projet prévoit l'installation de clôtures en bois ajourées pour délimiter la zone de pique-nique, la rénovation du toboggan et du bassin à vagues. L'ensemble des travaux a été achevé en juillet 2018.

Ce projet a été financé par la Région à hauteur de plus de 470 000 € et par l'Etat à hauteur de 426 000 € dans le cadre du Plan Littoral 21.

Mise en place de la Réserve marine du Roc de Brescou à Agde

Afin d'œuvrer pour la protection de l'Aire Marine Protégée, la réserve marine du Roc de Brescou a été créée fin 2019 pour protéger les ressources halieutiques et l'habitat coralligène. La création de cette zone de protection forte, sous forme de cantonnement de pêche d'une superficie de 310 hectares, en fait la plus grande réserve marine de la région Occitanie. La création de cette réserve permet également d'accompagner des actions de surveillance, de sensibilisation et de suivi scientifique.

Une application numérique va être développée pour expérimenter un balisage « virtuel ». Cette innovation, une première en France, devrait être testée cet été avec une version finale attendue pour l'automne 2020.

Ce projet a bénéficié d'un financement de la Région de 127 000 € au titre du Plan Littoral 21, pour un projet d'un montant total de 492 500 €.

Aménagement de la voie verte sur le secteur de La Peyrade à Balaruc-les-Bains

Ce projet est mené dans le cadre de la requalification de la RD2 mené par Sète Agglopolé Méditerranée, et permettra de relier le Pôle d'échanges multimodal de Sète jusqu'à Balaruc-le-Vieux. Ce projet s'inscrit dans la volonté de développer les modes de déplacement doux sur le littoral pour les activités quotidiennes, les loisirs ou encore les touristes.

Une première tranche de travaux a concerné le secteur de La Peyrade à Balaruc-les-Bains, pour un montant total d'1,9 M€. Ce montant comprend les raccordements aux bandes cyclables existantes en entrée de Sète, les travaux liés au franchissement du Canal de la Peyrade et la réalisation de la voie verte proprement dite jusqu'à Balaruc-les-Bains ainsi qu'un volet paysager. Les prochaines étapes des travaux sont prévues pour 2021.

La Région a accompagné ce projet à hauteur de 386 180 € dans le cadre du Plan Littoral 21.

PYRENEES ORIENTALES

Aménagement du front de mer et requalification écoresponsable du port de plaisance à Banyuls sur Mer

Ce projet porte sur la mise en sécurité du bassin portuaire et des ouvrages, l'amélioration des services touristiques et sur la mise en place d'actions de protection de l'environnement afin d'augmenter l'attractivité économique et touristique du port.

D'autre part, les pontons fixes et les mouillages seront rénovés, des pontons flottants seront installés ce qui permettra au port de gagner 38 places. Des travaux de collecte et de traitement des eaux pluviales seront également réalisés.

Une capitainerie sera créée pour accueillir les activités écotouristiques nautiques de la destination Côte Vermeille et du Parc Naturel Marin du Golfe du Lion. Elle permettra d'augmenter l'attractivité touristique de la commune.

Les travaux ont démarré début 2019 et se termineront au 1^{er} trimestre 2021.

La Région finance à hauteur de 2 M€ ce projet, d'un montant total de 10 M€. L'Etat attribue plus de 990 000 € et l'Ademe finance plus de 1,8 M€ au titre du Programme d'Investissements d'Avenir.

Construction d'un aquarium, d'un parvis et d'un quai piétonnier à Canet-en-Roussillon

L'ouverture du port sur la ville est un enjeu majeur de redynamisation de l'ensemble du secteur. De nombreux commerces, restauration et services se situent à proximité de ce nouvel aménagement. L'aménagement du parvis et du quai piétonnier permettront la mise en valeur architecturale du nouvel aquarium ainsi qu'une redynamisation de la zone.

La livraison des travaux est prévue pour le printemps 2021.

Pour la construction de l'aquarium, la Région contribue à hauteur d'1 M€ et la Banque des Territoires à hauteur de 4,2 M€ (prêt). Pour l'aménagement du parvis et du quai piétonnier, la Région contribue à 191 000 € et l'Etat à 383 000 €. Le Département des Pyrénées-Orientales finance cette opération à hauteur de plus de 380 000€.

Aménagement de l'espace naturel « Bocal du Tech » à Elne

Ce projet, construit en partenariat avec le Conservatoire du Littoral, a pour objectifs la préservation de cette zone refuge pour les espèces animales, le recul des véhicules en dehors de l'espace naturel, l'établissement de liaisons avec le projet de vélos routes « La Méditerranéenne à Vélo » et l'organisation des déplacements avec la prise en compte des accès pour les personnes à mobilité réduite.

Les travaux permettront l'aménagement d'un parking public, d'un chemin d'accès à la plage et à protéger les habitats naturels par la mise en place de ganivelles sur le milieu dunaire, en accord avec les réglementations de la Réserve Naturelle du Mas Larrieu et de Natura 2000.

Les aménagements seront terminés avant l'été 2021.

Ce projet, d'un coût total de 82 000 €, est accompagné au titre du Plan Littoral 21 par la Région et l'Etat à hauteur de 24 600 € chacun, le Département des Pyrénées-Orientales apporte une contribution de 7 000 €.